



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01324

Numéro SIREN : 751 794 173

Nom ou dénomination : JBM2L

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2017 sous le numéro de dépôt 13018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12						
Adresse de l'entreprise : 5 Avenue de Toutes Joies 44000 NANTES		Durée de l'exercice précédent * : 12						
Numéro SIRET * 75179417300011		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31/12/2016		Exercice N-1 clos le, 31/12/2015				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fond commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	19 585	9 521	10 064	7 913
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	975 098		975 098	975 098
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
Total (II)		BJ	BK	994 683	9 521	985 162	983 011	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			4 200	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	39 129	39 129	38 909	
		Autres créances (3)	BZ	CA	817 865	817 865	421 598	
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE	1 378 824		1 378 824	1 043 122
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	64 587		64 587	615 246
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 866		2 866	568
Total (III)		CJ	CK	2 303 271		2 303 271	2 123 642	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif (VI)		CN						
Total général (I à VI)		CO	1A	3 297 954	9 521	3 288 432	3 106 653	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Déposé au Greffe
le 31 JUIL. 2017sous le N° 12018,
RCS N° 1201824

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.875.100.....)	DA	1 875 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 857	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 089 502	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-55 735	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 972 724	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 066	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 418	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 224	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 611	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	315 708		
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 288 432		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	107 975	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	149		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	272 164	FH		FI	272 164	262 584	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	272 164	FK		FL	272 164	262 584	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	7 122	9 150	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	279 292	271 737
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	93 424	406 125
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 329	6 846
	Salaires et traitements *						FY	139 122	141 150
	Charges sociales (10)						FZ	53 051	53 454
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	4 099	2 480
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3	4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	295 028	610 060
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-15 737	-338 323
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 178	2 516
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	15 111	143
	Total des produits financiers (V)						GP	17 289	2 658
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 074	20
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	16 931	502
Total des charges financières (VI)						GU	19 005	523	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 716	2 136	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-17 453	-336 187	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JBM2L

Néant ☐ *

Reconnaissance de l'entreprise : ☐ ☐										Néant ☐										
										Exercice N		Exercice N - 1								
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA										
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		2 491 946								
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC										
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		2 491 946								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	26 627	4 888								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	12 500	1 025 628								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG										
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	39 126	1 030 516								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-39 126	1 461 430								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ										
Impôts sur les bénéfices *										HK	-844	36 812								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	296 581	2 766 341								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	352 316	1 677 910								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	-55 735	1 088 431								
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO										
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY										
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G										
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP									
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ									
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H									
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J									
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K									
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX									
	(9)	Dont transferts de charges									RC									
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1		9 150							
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2									
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			obligatoires	A9			A3										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N									
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
	Majorations de retard											2 924								
	Redressement Urssaf											23 703								
	Indemnités rupture contrat location											12 500								
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N									
											Charges antérieures	Produits antérieurs								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Fonds de commerce créé

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 335	6 250		19 585
Immobilisations financières	975 098			975 098
TOTAL	988 433	6 250		994 683

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 422	4 099		9 521
TOTAL	5 422	4 099		9 521

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 791 362 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	39 129	39 129	
Autres	156 579	156 579	
Groupe	661 286	661 286	
Charges constatées d'avance	2 866	2 866	
TOTAL	859 860	859 860	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	3 215
- Charges constatées d'avance	2 866
TOTAL	6 081

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 187 500 actions, d'une valeur de 10 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2015 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)	1 940 028
Résultat de l'exercice précédent (2015)	1 088 431
- distribution dividendes	
Montant à affecter aux capitaux propres	1 088 431
- réserve légale	54 422
- autres réserves	1 034 009
- report à nouveau	
Autres mouvements des capitaux propres	
- primes d'émission, de fusion	
- augmentation du capital	
- autres (à détailler)	
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat	3 028 459
- résultat de l'exercice	-55 735
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 après résultat	2 972 724

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 315 708 €. Il comprend à hauteur de 238 066 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	30 483
- à plus d'un an et cinq ans au plus	207 583
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 77 642 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	367
- Organismes sociaux charges à payer	28 200
- État charges à payer	5

TOTAL 28 572

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	187 510	10
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	187 510	10

3.3 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts

JBM2L
Société par actions simplifiée
au capital de 1 875 100 euros
Siège social : 5 avenue de Toutes Joies
44000 NANTES
751 794 173 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -55 735 euros au compte « autres réserves ».

Elle décide ensuite le distribution d'un dividende de 126 000 euros prélevé sur le compte « autres réserves », soit 0,67 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 31 août 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 126 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
DUA 17/10/2016	101 255,40 €	101 255,40 €	/
Clos le 31/12/2015	/	/	/
Clos le 31/12/2014	73 128,90 €	73 128,90 €	/
Clos le 31/12/2013	50 627,70 €	50 627,70 €	/

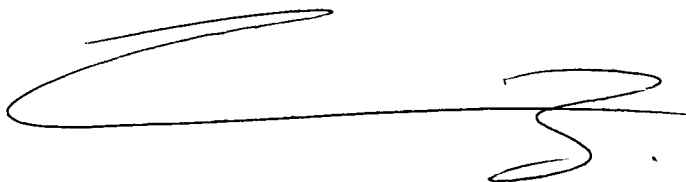
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Jean-Baptiste PONDEVY



JBM2L
Société par actions simplifiée
au capital de 1 875 100 euros
Siège social : 5 avenue de Toutes Joies
44000 NANTES
751 794 173 RCS NANTES

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur Jean-Baptiste PONDEVY**,
Président de la société JBM2L,

Donne par les présentes pouvoir au cabinet COCERTO demeurant 1, rue Edouard Nignon - CS
77214 - 44372 NANTES Cedex 3,

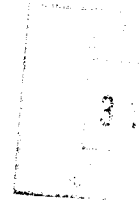
De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de NANTES (44) tous dépôts,
immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés
concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces
justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents
utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera
nécessaire.

Fait à NANTES
Le 30 juin 2017

Monsieur Jean-Baptiste PONDEVY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal line and a final flourish.



Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

CPTÉ N° 8900243

ALL/BB/
s/comptes JBM2L

Le 26 Juillet 2017

Monsieur,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, concernant la société JBM2L immatriculée sous le n° 751 794 173 :

- une formule de procuration
- les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2017
- la proposition d'affectation du résultat ainsi que la résolution votée à cet égard

Les frais relatifs à ce dépôt seront prélevés directement sur notre compte ci-dessus.

Nous vous remercions de nous transmettre le certificat de dépôt et votre facture justificative.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Société d'Expertise Comptable
COCERTO ENTREPRISE

Anne-Lise LECLERC
Juriste collaboratrice

Gérald HOUIS
Juriste associé